

4.03.08
X .04.01



Association des Policiers Provinciaux du Québec

1981, LÉONARD-DE-VINCI, STE-JULIE, QUÉBEC J3E 1Y9, TÉL.: (514) 922-5414 - FAX: (514) 922-5417

Sainte-Julie, le 5 mai 1992

Monsieur Jean Jolicoeur
Président
Association des propriétaires
à l'intérieur de Kanesatake
Case postale 190
Oka (Québec)
JON 1E0

Monsieur,

La présente accuse réception de votre correspondance datée du 21 avril dernier relativement à l'expulsion des résidents de la maison Amaryllis de Kanesatake, ce qui représente, pour vous, une réplique identique de la crise amérindienne de 1990.

Nous sommes conscients et comprenons fort bien la situation dans laquelle vous vous retrouvez encore une fois et, surtout, nous la déplorons.

Vous avez, sans aucun doute, été à même de constater que le dossier amérindien a fait l'objet d'une large couverture médiatique ainsi que de longues discussions, lors de notre récent congrès annuel, et que nous continuons nos démarches pour augmenter la présence policière afin d'assurer la sécurité de la population.

En conséquence, vous ne devez surtout pas blâmer nos policiers pour ce manque de protection et vous suggérons humblement de faire connaître vos revendications au gouvernement du Québec, le seul grand responsable de la sécurité publique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jocelyn Turcotte

JT/ml